



HAL
open science

Rumeur, propagande et désinformation à Paris durant le règne d'Henri IV (quelques réflexions préliminaires à partir des Mémoires journaux de L'Estoile)

Martial Martin

► To cite this version:

Martial Martin. Rumeur, propagande et désinformation à Paris durant le règne d'Henri IV (quelques réflexions préliminaires à partir des Mémoires journaux de L'Estoile). Albineana, Cahiers d'Aubigné, 2011, Calomnie, rumeur et désinformation, 23, pp.267-283. 10.3406/albin.2011.1183. hal-00701837

HAL Id: hal-00701837

<https://hal.science/hal-00701837>

Submitted on 20 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Rumeur, propagande et désinformation à Paris durant le règne de Henri IV. Quelques réflexions préliminaires à partir des *Mémoires-journaux* de L'Estoile

Martial Martin

Citer ce document / Cite this document :

Martin Martial. Rumeur, propagande et désinformation à Paris durant le règne de Henri IV. Quelques réflexions préliminaires à partir des *Mémoires-journaux* de L'Estoile. In: Albineana, Cahiers d'Aubigné, 23, 2011. Calomnie, rumeur et désinformation : l'Histoire du Père Henri, jésuite et sodomite. pp. 267-283;

doi : 10.3406/albin.2011.1183

http://www.persee.fr/doc/albin_1154-5852_2011_num_23_1_1183

Document généré le 23/01/2018

RUMEUR, PROPAGANDE
ET DÉSINFORMATION À PARIS
DURANT LE RÈGNE DE HENRI IV
QUELQUES RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES
À PARTIR DES *MÉMOIRES-JOURNAUX*
DE L'ESTOILE

Le petit corpus de textes réunis ici par Pierre Martin autour d'un libelle anonyme sur l'histoire édifiante d'un prétendu Père Henri, jésuite pédophile et sodomite, qui confesse ses crimes avant d'être brûlé en place publique à Anvers, sombre machination ourdie par les calvinistes contre les jésuites en 1601, s'il doit être caractérisé rapidement, ne laisse d'appeler les mots de rumeur, de propagande ou de désinformation. Depuis ses débuts, l'histoire de la presse (et spécifiquement, sa « préhistoire », l'histoire des occasionnels) souligne les relations entre les faits divers ou les canards¹ et les campagnes de propagande ; comme l'écrivait Jean-Pierre Seguin, « [le canard] peut avoir des liens plus ou moins étroits et avoués avec les événements politiques et religieux contemporains, mais le fait divers y demeure le principal motif d'intérêt et si propagande il y a, celle-ci passe sous son couvert »². Cette proximité s'expliquerait par le fait que « dès l'origine, les canards paraissent avoir été considérés par les censeurs et par la police comme une marchandise assez inoffensive. Sans doute même bénéficiaient-ils déjà, parfois, d'une indulgence particulière : en effet, ils distrayaient les masses de sujets plus sérieux et, s'ils servaient toujours de truchement à une propagande, c'était presque toujours celle du plus fort. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, le pouvoir en usera ainsi à leur égard, préférant la propagation des pires insanités à celles d'idées considérées comme dangereuses »³. Dans le cas présent, qui amènerait à nuancer dans ces propos la prépondérance de l'information sur la propagande, les calvinistes s'appuient sur les nombreuses feuilles volantes donnant

1. Comme on le sait, les appellations « canard » et « fait divers » sont du XIX^e siècle.

2. Jean-Pierre Seguin, *L'Information en France avant le périodique : 517 canards imprimés entre 1529 et 1631*, Paris, G.-P. Maisonnneuve et Larose, 1964, p. 8.

3. *Ibid.*, p. 15.

la relation d'affaires criminelles sordides et sur l'appétit de la population pour les bruits circulant autour des crimes les plus monstrueux, et les copient afin de propager, tout en le maquillant, un discours anti-jésuite. Dans ce genre de cas, les notions de « propagande », de « désinformation » ou de « rumeur » peuvent évidemment toujours paraître incongrues ; mais elles constituent néanmoins les conditions mêmes de l'attention que nous portons à ce type de documents et elles sont aussi susceptibles de nous permettre de mieux les comprendre dans leur contexte. Cependant, elles ne peuvent, à mon sens, nous éclairer véritablement que si l'on discute précisément de leurs différents sens possibles et, en fonction de ces distinctions, des modalités d'application de ce vocabulaire à la période de la première modernité.

Si le terme de propagande a été utilisé dès les années mille neuf cent cinquante pour désigner un certain nombre d'œuvres polémiques du XVI^e siècle, son application avait été restreinte au domaine religieux dans l'idée de propagation de la foi. Voici comment Gabrielle Berthoud présentait alors le projet d'étude des *Aspects de la propagande religieuse* : « Le mot même de propagande sonne faux à nos oreilles, nous en avons trop entendu depuis une trentaine d'années, pour ne pas prendre d'instinct une attitude hostile devant la chose, et ne pas dire non à qui prétend en parler. [...] Propager la foi, c'est tout de même autre chose que faire la propagande pour l'une ou l'autre de ces idéologies qui, depuis cent cinquante ans et plus, prétendent remplacer la foi chrétienne dont elles ne sont que des "Ersatz", des succédanés, produits éphémères de l'esprit humain »⁴. C'est aujourd'hui souvent dans une acception plus contemporaine et sans référence stricte à la propagation de la vraie foi que les historiens utilisent le terme pour décrire la première modernité ; d'après Myriam Yardeni, « ce qui rend l'étude de cette propagande tellement passionnante, c'est que les techniques et les essais de manipulations ne constituent pas une fin en soi. Ils sont une forme qui rend intelligibles les conceptions du monde, les mentalités et les expressions d'une religion vécue qui toutes se dissimulent derrière eux »⁵ ; pour Denis Crouzet, les libelles doivent être « envisagés

4. *Aspects de la propagande religieuse*, dir. Gabrielle Berthoud, Genève, Droz, 1957, p. vii.

5. Myriam Yardeni, *Enquêtes sur l'identité de la « nation France »*, Seyssel, Champ Vallon, « Epoques », 2005, p. 290-291.

moins comme des instruments de propagande politique et de défense confessionnelle que comme expressions des systèmes de représentations dont le propre est de structurer les gestuelles violentes »⁶. Très étonnamment, si les historiens décident de désigner un certain nombre de phénomènes sous le genre de la propagande, ils mettent davantage l'accent sur les contenus culturels que sur les techniques mises en œuvre et les effets obtenus. Cependant, le terme ne peut guère aujourd'hui se comprendre sans référence (fût-elle implicite) à la question du public de masse et aux approches psychosociales de l'influence des médias⁷, qui émergent autour de la Première puis de la Seconde Guerre mondiale. C'est pourquoi il nous semble nécessaire, si l'on veut utiliser le mot sur une période plus ancienne, de le faire en relation à l'enjeu de l'accroissement de la réception ; on a trop souvent pensé la propagande comme « art incantatoire » dans la lignée de Gombrich : « *Propaganda, as we know to our cost, is the art of imposing a pattern on reality, and to impose it so successfully that the victim can no longer conceive it in different terms. Such a pattern will be the more likely to exert its spell the deeper it is rooted in tradition, the more affinity it has with the typical nightmares and dreams of mankind* »⁸. Or, si cette définition donne toute sa place à l'effet, elle ne pose pas suffisamment la question de l'étendue des audiences, laissant même penser qu'un art de cour puisse participer d'une propagande, ce qui ne nous semble pas juste, tant son champ d'action paraît limité spatialement et socialement. Or, nous disposons de suffisamment de témoignages sur la première modernité pour affirmer qu'il y eut alors de véritables tentatives, pleinement conscientes, pour instituer un dispositif capable de fédérer divers moyens de communication afin de s'assurer la plus large réception possible pour l'influencer dans un cadre, le plus souvent, agonistique.

6. Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu*, Seyssel, Champ Vallon, « Epoques », 1990, p. 46.

7. Soit, dans la lignée des travaux de Gustave Le Bon (*Psychologie des foules* [1895], Paris, PUF, 1971) et Gabriel Tarde (*L'Opinion et la foule* [1901], Paris, PUF, 1989) : Serge Tchakhotine, *Le Viol des foules par la propagande politique* [1939], Paris, Gallimard, « Tel », 1992, et Harold Lasswell, *Propaganda technique in World War I* [1927], Cambridge (USA), MIT Press, 1971.

8. Ernst Gombrich, « Renaissance and golden age », *Journal of the Warburg and Courtauld Institute*, XXIV, 1961, p. 307.

Le terme « désinformation », apparu durant la Guerre froide, semble, à première vue, recouvrir le même champ sémantique que « propagande ». Cependant, rapprocher trop étroitement les deux mots mènerait à une méprise sur les deux phénomènes : d'abord, « désinformer » n'implique pas aussi fortement que « propagande » les idées de large propagation et de conditionnement des actes des récepteurs ; ensuite et surtout, dans cette vision, comme « désinformer » renvoie à une manière trompeuse d'informer⁹, la propagande se trouverait restreinte à la propagation par les médias de mensonges, or une propagande peut tout à fait, dans le sens classique de propagation de la foi ou dans des théories contemporaines de la communication, en particulier dans la pensée de Lasswell, diffuser des vérités ou la vérité même. Cette conception semble, en outre, construire, en retour, une forme d'idéal de l'information dans son rapport au vrai ou tout au moins conforter, pour ce qui concerne le XX^e siècle, une certaine vision d'un journalisme éthique, d'une morale comme condition du journalisme, de la place du journalisme dans la démocratie. Rapportée à la teneur des occasionnels imprimés aux XVI^e et XVII^e siècles (affaires criminelles extraordinaires, apparitions merveilleuses et miracles, intempéries inouïes et incroyables catastrophes...), ce rapport entre information et vérité ne laisse de poser problème. Peut-on vraiment penser comme Seguin, en se référant à « l'esprit du journalisme de tous les temps », que « dans [un] climat de curiosité et d'incertitude, les occasionnels, qui présentaient un minimum de garantie d'exactitude, ne pouvaient qu'obtenir un grand succès »¹⁰ ? Sans doute pas ; mais il reste que les occasionnels se placent vis-à-vis de leurs lecteurs dans un certain rapport au « véritable », comme l'attestent de nombreux titres¹¹. Ces notions d'information et de désinformation ont, donc, au moins le mérite de poser la question historique du rapport au vrai et des

9. *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris, 2006, t. 2, p. 1833. Voir aussi la transcription de l'émission de France Culture « lexique de l'actuel » avec Pierre-Marc de Biasi et François-Bernard Huyghe : « Sémantique de la désinformation : un mot qui désinforme », http://www.huyghe.fr/actu_235.htm.

10. Jean-Pierre Seguin, *L'Information en France de Louis XII à Henri II*, Genève, Droz, THR, XLIV, 1961, p. 49 et 51.

11. Jean-Pierre Seguin, *L'Information en France avant le périodique : 517 canards imprimés entre 1529 et 1631*, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1964, p. 22.

« programmes de croyance »¹² dans une société très éloignée de la nôtre, car fondamentalement religieuse. Ce point soulevé, subsiste encore le piège qui consisterait à limiter l'information à ce qui ressemble le plus à nos médias, à savoir la diffusion des occasionnels, alors que le champ, beaucoup plus vaste, couvre la création et l'utilisation de dossiers d'information par des pouvoirs civils ou religieux, spécifiquement dans le cadre de l'instruction d'une enquête judiciaire¹³, la publication orale de l'information par les crieurs, les hérauts¹⁴ ou encore les prédicateurs, les différentes cérémonies ou rituels d'information¹⁵... Un dernier point peut retenir notre attention : la construction du mot « désinformation » sur le modèle de « défaire » ne laisse d'évoquer, en deçà de l'idée de « mésinformation », une forme première de privation de l'information : on pensera à l'impossibilité d'accéder aux médias de l'autre bloc durant la Guerre froide où émerge, rappelons-le, ce concept, ou plus globalement à la censure¹⁶ et, peut-être précisément pour ce qui nous concernera, aux situations obsidionales.

Le dernier des termes que nous avons évoqués semble le moins exclusivement ancré dans la culture contemporaine : on a même pu parler à propos de la rumeur du « plus vieux média du monde »¹⁷ ; il semble presque naturel de relier ce phénomène à « l'oralité dominante » encore caractéristique du début de la modernité¹⁸. Cependant, le concept de « rumeur » est très largement tributaire de l'émergence des

12. Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris, Seuil, 1983.

13. Voir, sur ce point, Claude Gauvard, « Introduction », [in] *Information et société en Occident à la fin du Moyen Age*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 11-37.

14. *Haro ! Noël ! Oyé ! Pratiques du cri au Moyen Age*, dir. Didier Lett et Nicolas Offenstadt, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

15. Michèle Fogel, *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989.

16. Voir Georges Minois, *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1995.

17. Jean-Noël Kampferer, *Rumeurs : Le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, « Points », 1987.

18. Paul Zumthor, *La Lettre et la voix : De la « littérature » médiévale*, Paris, Editions du Seuil, « Poétique », 1987. Zumthor distingue trois sortes d'oralités : l'oralité primaire, l'oralité mixte (où « l'influence de l'écrit demeure externe, partielle et retardée ») et enfin l'oralité seconde recomposée à partir de l'écrit (p. 18-19) ; l'oralité mixte domine du VI^e au XVI^e siècle, mais l'oralité seconde s'accroît à partir du XIII^e.

sciences sociales et du développement des médias contemporains¹⁹ ; il a permis de stigmatiser les échanges informels²⁰ dans leur propension à l'entropie en opposition à l'information confirmée par des sources officielles ou dûment vérifiée et diffusée par les médias ; il a pointé ce qui n'a pas d'origine établie, ce qui n'a pas de forme fixe, ce qui a un rapport incertain au vrai. Or, dans ce type d'approche « scientifique » relayée aujourd'hui par les représentations sociales dominantes, il n'y a pas (ou peu) de place pour des aspects essentiels du phénomène, la forte implication d'une partie du public dans cet échange d'informations et son rôle de régulateur social (alors qu'on le renvoie souvent aux dérèglements qu'il causerait)²¹ : on le rapprochera, donc, pour la fin du XVI^e siècle, tout à la fois du « caquet » et de la « renommée » (ou *fama*²²), sans pouvoir distinguer clairement alors, parmi les nouvelles orales, ce qui est populaire et spontané et ce qui correspond aux répercussions des messages officiels à travers les multiples médiateurs de l'information, en gardant ainsi à l'esprit la relative neutralité ou indétermination du terme pour les contemporains, avec un sens encore proche de celui de bruit²³.

Pour ce qui concerne le règne de Henri IV, la confrontation de ces trois concepts attire l'attention sur trois traits importants : l'articulation avisée des différents moyens de communication à disposition, la recherche des effets appuyée sur leur (pré-)théorisation et enfin le rapport à la vérité. C'est à partir des *Mémoires-journaux* de Pierre de L'Estoile, meilleur témoin des communications officielles de la Ligue et du roi comme des petits bruits urbains²⁴, que nous nous proposons d'illustrer ces trois points²⁵.

19. Voir Pascal Froissart, *La Rumeur : Histoire et Fantasma*, Paris, Belin, « Débats », 2002, qui retrace l'apport successif des travaux de Stern (1902), d'Oppenheim (1911), de Bartlett (1920), de Kirkpatrick (1932) et d'Allport et Postman (1944).

20. Ou éventuellement des médias de seconde zone.

21. Voir, par exemple, Philippe Aldrin, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, PUF, « Sociologie d'aujourd'hui », 2005. De ce point de vue, elle se rapproche de la propagande telle qu'elle est décrite par Lasswell ou de la communication politique.

22. Claude Gauvard, « La *Fama*, une parole fondatrice », *Médiévales*, Année 1993, Volume 12, Numéro 24, p. 5-13.

23. *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris, 2006, t. 3, p. 3334.

24. Pierre de L'Estoile, *Mémoires-journaux*, éd. Brunet et alii, Paris, Librairie des Bibliophiles/Librairie Alphonse Lemerre, 1875-1899, réimpression, Paris, Librairie

Bien évidemment, la question de l'étendue du public rejoint, pour partie, les enjeux de l'histoire du livre. On sait, à travers l'analyse des inventaires d'héritages, qui possédait une bibliothèque. Mais le problème est que les occasionnels et les libelles figurent très rarement sur ces documents²⁶. Cependant, à la lecture des mémoires de l'époque, et singulièrement à celle des comptes de L'Estoile sur ses nombreux prêts d'ouvrages, nous pouvons reconnaître comme lecteurs de ces textes, des gens de loi, des officiers royaux et des marchands ainsi que des ecclésiastiques. Mais, comme le souligne Denis Pallier pour la période qui ouvre le règne de Henri IV²⁷, « l'importance de la propagande protestante, le nombre croissant des éditions en langue française, les petites écoles, les nécessités des métiers laissent penser qu'outre la basoche, les maîtres des métiers et les marchands, sinon le "pauvre commun" savaient la lecture et ne se contentaient plus des cris traditionnels ». Cependant, de même qu'on a tort de penser que le nombre de lecteurs est alors faible, on aurait tort de limiter l'influence d'un libelle à ses lecteurs, tant les livres de propagande semblent liés à des pratiques orales plus larges. L'Estoile décrit assez précisément, dans ce laboratoire de la propagande que fut le Paris ligueur, l'articulation entre la parole des prédicateurs (souvent par ailleurs auteurs de libelles) et la diffusion des « pamphlets » et, avec l'exemple de ce discours de Boucher, le renforcement de la parole par l'exhibition du livre :

Le vendredi 18e juin [1593], les estats assemblés se séparèrent, avec moindre opinion que jamais de rien qui vaille ; résolurent qu'on feroit défenses aux Politiques de plus s'assembler,

Jules Tallandier, 1982, 12 t., t. IV à X. C'est à cette édition que nous renverrons (en abrégé *M.-J.*) en attendant l'édition critique dirigée par Gilbert Schrenck chez Droz.

25. Nous sommes redevables à deux très importants articles dans une critique « stellaire » par ailleurs pauvre : Gilbert Schrenck, « Jeu et théorie du pamphlet dans le *Journal du règne de Henri III : 1574-1589* », [in] *Traditions polémiques*, Cahiers V. L. Saulnier n° 2, ENS Fontenay, 1984, p. 69-80, et David El Kenz, « La Propagande et le problème de sa réception, d'après les mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 90-91, 2003, p. 19-32.

26. Pour L'Estoile, voir précisément, Florence Greffe et José Lothe, *La Vie, les livres et les lectures de Pierre de L'Estoile*, Paris, Champion, 2004.

27. Denis PALLIER, *Recherches sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue*, Genève, Droz, 1976, en particulier p. 43.

pource que cela ne tendoit qu'à sédition. Le cri, estant fait après disner, rafraîchit les Seize, et mescontenta les Politiques, contre lesquels Boucher prescha après disner ; dit qu'on n'oïoit autres qu'eux faire des levées de boucliers, comme si quaresme-prenant eust esté mort ; que c'estoient assemblées de diables et vrais sabaths que les leurs, et qu'il ne fust ainsi qu'ils s'amassoient pour un meschant et un parjure ; dit que c'estoit un blasphème de dire que le Béarnois se feroit Catholique, lui fait son procès, l'instruit lui-mesmes sans autres contredits ni salvations, puis en prononce l'arrest en sa chaire, par lequel il le déclare indigne d'estre jamais Roy. Après cela, tire de son sein et lit tout haut un livre imprimé au commencement de ces troubles, contenant les protestations et sermens de l'Union, où entre autres articles, on proteste ne faire jamais paix ni treufve aucune avec l'Hérétique, nommément avec le Roy de Navarre. Il y en avoit là tout plain des Seize atiltres, qui en avoient dans leurs seins et les monstroient à ceux qu'ils tenoient pour Politiques, et leur disoient : "Voiez ! il ne dit que la vérité. Lisez : vous trouverez qu'il y est tout ainsi comme il nous le dit de mot à mot !" comme cherchans occasion de querelle. Mais les autres advisés, ne respondirent mot. Dupont, sergent, et Lochon, procureur, tous deux des Seize, m'en monstrèrent un, estans tous deux auprès de moi, à Saint-André, audit sermon.

Au sortir de ceste prédication, une troupe de Seize, passans par devant le logis de La Rue, qui estoit malade, l'apelèrent "chien de Politique, Béarniste, traistre et meschant".²⁸

Cette anecdote permet de mieux prendre conscience de l'intégration des différents moyens de communication. Au centre du dispositif ligueur depuis le début du mouvement : la princesse de Montpensier, Catherine de Lorraine, sœur du duc Henri de Guise, du cardinal Louis et du duc Charles de Mayenne. Voici comment L'Estoile résume son action :

Cependant Madame de Montpensier est la gouvernante de la Ligue à Paris, qui entretient ses frères aux bonnes grâces des Parisiens et achète du tafetas pour faire faire des enseingnes pour les trophées du duc de Guise, son frère, et fait plus par la bouche de ses prédicateurs (auxquels elle donne de l'argent, pour tousjours accroistre envers le peuple leur réputation, et

28. *M.-J.*, t. VI, p. 31-32.

leur attribuer tous les bons succès de la guerre aux despens de l'honneur du Roy), qu'ils ne font tous ensemble avec toutes leurs pratiques, armes et armées : de quoi elle se vante tout haut, tant elle est impudente, jusques là que le bruit mesme en vient jusques aux oreilles du Roy.²⁹

Ce sont donc plusieurs campagnes de propagande qu'orchestre la duchesse de Montpensier : elle joue, d'abord un rôle important dans la popularité dont jouit son frère Henri après ses victoires contre les reîtres (octobre-novembre 1587)³⁰ ; elle nourrit ensuite, dès janvier 1589, le culte de ses deux frères martyrs de la cause catholique à force de prédications, de libelles, de placards et de gravures mais aussi de processions et de serments publics ; elle met en scène la parodie du « deuil vert » en distribuant au peuple des écharpes de couleur, après le régicide perpétré par Jacques Clément canonisé par les Ligueurs parisiens³¹ ; mais elle connaît un échec retentissant avec l'organisation du triomphe de la Ligue et l'entrée à Paris d'Henri de Navarre en prisonnier après la bataille d'Arques, en préparant à cet effet la rue Saint-Antoine, alors que les troupes royales assiégeaient la capitale à

29. *M.-J.*, t. III, p. 66 ; cf. *Satyre Menippée...*, Paris, Champion, 2007, f. 40 v° : « Et madame de Montpensier a bien sçeu dire qu'elle gaignoit plus de villes, et faisoit plus de besongne avecq un peu de doublons qu'elle distribuoit aux predicateurs et docteurs : que le Roy de Navarre ne faisoit avecq toutes ses batailles, et armées » ; et *Lettre d'un gentilhomme Catholique et vray François, à un sien amy, pour le retirer de l'erreur en laquelle il est tombé par les faulses impostures et seductions de la Ligue, et luy monstrer clairement par l'expresse parolle de Dieu les commandemens de son Eglise et les Decrets des saints conciles que le party de la Ligue est reprové et detestable devant Dieu et devant les hommes, et ceux qui le suivent hors de l'Eglise catholique*, s. l., 1590, p. 36 : « Au lieu de la verité en la bouche des hommes, ce ne sont plus que menteries [déplorait-on], artifices pour tromper le pauvre peuple, desguisemens et de peur que la verité soit cogneue, suppositions de choses faulses et pour les asseurer davantage, on interpose des lettres interceptes, on fait arriver des Courriers, bien crottez et bien eschauffez, partis du mesme lieu ou ils arrivent trois heures auparavant, pour semer de belles nouvelles : la bonne sœur de vostre chef, Catherine de Lorraine, ceste bonne pucelle, ne s'ayde point de tels artifices, et ne sçait pas achepter du taffetas pour faire faire des enseignes, et dire que ce sont les despoüilles des heretiques, et les trophees de son frere, afin d'ensorceler les plus simples, et les rendre aussi bons qu'elle. Et pource que l'on commence à ne croire plus gueres en ses parolles, il faut que ses impostures soient confirmees en la chaize par ses mignons de predicateurs, ausquels elle fait dire ce qu'il luy plaist, au lieu de leur Evangile ».

30. *M.-J.*, t. III, p. 75.

31. *M.-J.*, t. V, p. 3.

la surprise de tous³². Dans le vaste dispositif à chaque fois mis en œuvre, le support écrit semble globalement servir à la fixation, la pérennisation et la diffusion de « l'événement ligueur », du rituel d'information qui encadre une parole fondatrice ; c'est ce discours et sa scénographie que le libelle prolonge le plus souvent, même s'il peut aussi être à l'origine d'une nouvelle parole, comme dans le cas du sermon de Boucher précédemment cité, d'une réactualisation d'une parole, d'un serment, d'un engagement. Le caractère volontiers dramatique des libelles, leur accompagnement d'une gravure, leur affichage aux carrefours ou dans les tavernes³³ invitent à une lecture partagée, à une mise en bouche savoureuse, à de nouveaux échanges, les structurent, les ordonnent³⁴.

Si ce dispositif est particulièrement remarquable durant la Ligue, force est de constater qu'il perdure une fois le roi Henri IV installé dans sa capitale : L'Estoile signale les bruits qui accompagnent les prédications maladroites du curé Benoist et ses rétractations par écrit³⁵, dissèque la publication de la défaite de Du Plessis-Mornay contre Du Perron³⁶, relève la vente de feuilles volantes à la sortie du prêche à Ablon³⁷... De manière étonnante, il semble prêter moins d'attention aux manifestations les plus expressives de la pompe royale³⁸, à l'exception peut-être du baptême du dauphin autour duquel il collectionne les plaquettes³⁹, et relaie surtout, pour ce qui concerne la cour, des anecdotes autour des ballets et des fêtes⁴⁰, laissant donc de côté ce qui serait de l'ordre du rituel d'obéissance pour s'amuser aux divertissements des grands. Si, de manière constante sur cette période,

32. *M.-J.*, t. V, p. 8.

33. *M.-J.*, t. IX, p. 289-290.

34. Voir Martial Martin, « Altérité du "théâtral" : avatars des "états du monde" (1593/1614) », [in] *Le "théâtral" de la France d'Ancien Régime : De la présentation de soi à la représentation scénique*, éd. Sabine Chaouche, Paris, Champion, 2010, p. 351-366.

35. *M.-J.*, t. VII, p. 289-291.

36. *M.-J.*, t. VII, p. 225-233.

37. *M.-J.*, t. VIII, p. 85-86.

38. Voir, par exemple, la note laconique sur les pièces imprimées qui relatent l'entrée royale à Lyon, *M.-J.*, t. VIII, p. 35 : « Le lundi 4^e septembre [1595], le Roy fist son entrée à Lion, magnifique telle qu'on la void partout imprimée ».

39. Sur toute l'année 1606.

40. Par exemple sur le ballet de la reine de 1609, *M.-J.*, t. IX, p. 214-215 ou autour d'une course à la bague, *ibid.*, p. 119 et 120.

l'articulation des différents moyens de communication semble constituer un idéal recherché pour garantir un effet sur le public, le pouvoir, faute de pouvoir réaliser cette articulation, se tourne vers une forme de propagande négative, la censure⁴¹, établit la surveillance des informations⁴² et organise la saturation de certains canaux par de fausses nouvelles pour éviter la propagation de celles, vraies ou fausses, susceptibles de faire écho aux peurs populaires, d'angoisser la population et de provoquer des émeutes :

Le lundi 9^e [avril 1607], courust un faux bruit à Paris que la Roine (laquelle seulement ne s'estoit trouvée mal) estoit accouchée d'un fils, à Fontainebleau, et que nous avions un duc d'Orléans. Nouvelle apostée exprès (ainsi qu'on disoit) le bruit d'un attentat projeté contre la personne du Roy.⁴³

D'une certaine manière l'ensemble du règne coïncide avec un apprentissage progressif de la gestion de la communication par le pouvoir royal, du fiasco de la mort de Henri III à la maîtrise de l'information par la régence lors du meurtre de Henri IV⁴⁴.

Cependant, la réaction des publics semble d'abord varier en fonction de la correspondance du contenu des libelles ou des bruits à leurs propres intérêts : il y a en particulier, de manière évidente, une forme de prise en compte des attentes des acheteurs dans les feuilles volantes ; et l'on peut sans trop de risque postuler que le bouche-à-oreille se propage surtout parce qu'à la fois celui qui parle et celui qui écoute prêtent une grande attention au sujet. Dans le contexte particulier des troubles de la fin du XVI^e siècle et de la pacification

41. *M.-J.*, t. VIII, p. 320-321.

42. *M.-J.*, t. IX, p. 342 : « M. de Beringuan en devoit faire voir hier un [un exemplaire de l'*Oraison funèbre sur les trespas du feu duc de Lorraine*] au Roy, aiant eu commandement depuis peu de Sa Majesté de lui recouvrir tout ce qui se feroit de nouveau à Paris, bon ou mauvais, et que rien ne luy eschappast, s'il pouvoit ; principalement, pour le regard des Jésuites, qu'il désiroit de voir tout ce qui s'en feroit et pour et contre ».

43. *M.-J.*, t. VIII, p. 289.

44. C'est la thèse défendue par Michel Cassan dans *La Grande Peur : Les Français et l'assassinat de Henri IV*, Seyssel, Champ Vallon, « Epoques », 2010. Voir aussi Yves-Marie Berce, « Henri IV et la maîtrise des opinions populaires », [in] *Le Roi et la reconstruction du royaume [Avènement d'Henry IV, quatrième centenaire, colloque 3]*, Pau, Société Henri IV, 1990, p. 111-124.

entreprise par Henri IV, les nouvelles de guerre ou de paix sont particulièrement attendues⁴⁵ ; c'est pour cette même raison que l'on guette les moindres signes de la maladie du roi, perçu comme le seul garant de la paix civile, de manière d'ailleurs plus sensible avant la naissance du dauphin qui rassure sur la continuité du pouvoir et de la concorde ; c'est dans ce cadre que sont surinterprétés les moindres signes, comme cette action de justice en Gascogne en 1602 :

Il y a naguère eu une esmotion fort grande en Gascongne. Le fait est qu'un Conseiller de Bordeaux nommé Beaulieu, gendre du président Cadillac, esperdument ensorcelé de l'amour d'une belle damoiselle, nommée de Jesto, autoit tué sa femme afin de l'espouser. Le président, averti de ce fait, prie quelques-uns de ses amis de monter à cheval pour poursuivre ce meurtrier : ce qu'ils firent en très grand nombre, et, se divisans en plusieurs troupes, prirent diverses chemins. Cela alarma si fort le peuple que, sans la discrétion de quelques-uns qui lui remonstrèrent que c'estoit un criminel qu'on poursuivoit, il se fust fait un grand amas de gens. Quelques séditeux garnemens (car vous sçavez combien ce déplorable temps nous en a enfantés), désireux de remuemens et de troubles, pour exciter une sédition, firent courir le bruit que le Roy et Monseigneur le Dauphin avaiest esté tués, et, selon la caballe de père en fils apprise, que les Huguenos estoient en campagne et arboroiest leurs enseignes, comme s'ils n'estoient nés au monde que pour servir de prétexte à leur rage et de matière aux passions furieuses qui sans cesser les enflamment et les bruslent.⁴⁶

L'Estoile est à la fois, dans ce cas, le lecteur amusé de cette nouvelle manuscrite, complice de son correspondant dans la dépréciation des émotions populaires, et le collectionneur obsédé par les bruits sur le meurtre du roi ; sa position ambiguë se retrouve dans les récits des diverses prédictions sur sa fin tragique par les astrologues et les mages⁴⁷ : il n'y croit pas, mais il en a peur et cette peur l'obnubile⁴⁸.

45. Et singulièrement, lorsqu'il s'agit de l'Espagne : *M.-J.*, t. VII, p. 18, 139, 312-313. Compte tenu de cet investissement « fantasmatique », les nouvelles les plus anodines peuvent être lues comme des signes de la préparation de la guerre contre l'Espagne.

46. *M.-J.*, t. VIII, p. 7.

47. *M.-J.*, t. VII, p. 21 et 76.

C'est une position souvent complexe qu'il adopte sur les autres intérêts qu'il peut partager avec le public (en partie populaire) des nouvelles, à propos des « phénomènes naturels » (pluies, inondations, orages, grand froid ou canicule, voire comètes...) ⁴⁹, des faits criminels les plus odieux (des rumeurs de vols dans les maisons ⁵⁰ jusqu'aux jésuites sodomites ⁵¹ en passant par les meurtres les plus sauvages ⁵²), des miracles ou des sacrilèges ⁵³, des monstres ⁵⁴, ou des manifestations du diable ⁵⁵. Parfois, sur des sujets que nous jugerions fort proches, L'Estoile tour à tour adopte un point de vue sceptique très similaire au nôtre ou, au contraire, reçoit un bruit ou une gravure avec une naïveté, pour nous, déconcertante.

Il est, par ailleurs, tout à fait conscient du poids du désir dans la réception des nouvelles ⁵⁶, de la dimension parégorique des discours ⁵⁷, de la capacité de la propagande à endormir son public en comblant ses attentes ; il décrit précisément ce phénomène autour de l'influence des prédicateurs de la Ligue : « aussi à force de crier contre les Hérétiques, ils se cassoient ventre et poulmons pour imprimer leur catholicon au

48. Plus globalement sur le fantasme de la mort de Henri IV, voir Martial Martin, « Les Vies parallèles de César à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle », *Les Cahiers de Recherches médiévales*, n^o spécial 14, année 2007.

49. Le journal reprend les intempéries et les décès sur chaque fin de mois.

50. *M.-J.*, t. VII, p. 69.

51. *M.-J.*, t. VII, p. 318, pour les libelles au centre de ce numéro d'*Albineana*, mais aussi des affaires assez proches fort nombreuses autour de viols d'enfants ou de moines sodomites, t. VII, p. 75, 291, 324, t. VIII, p. 11-12, 14-15, 315, t. IX, p. 247-248...

52. *M.-J.*, t. VII, p. 309 : pour un tronc et des jambes retrouvés dans une malle.

53. Par exemple, *M.-J.*, t. IX, p. 72-73 sur la pendaison de sorciers qui complotaient à la mort du roi.

54. Sur les hermaphrodites des Pays-Bas, t. VII, p. 306 ; sur une femme-tronc, t. VII, p. 313 ; sur un tigre-léopard, t. VIII, p. 297. On portera une attention particulière à l'achat de deux gravures qui donne lieu à un long développement, t. IX, p. 193.

55. *M.-J.*, t. VIII, p. 2.

56. Voir *M.-J.*, t. VII, p. 44 : « Le samedi 6^e [janvier 1596], jour des Rois, s'esleva à Paris un bruit de l'emprisonnement de M. le Chancelier, lequel, tout faux qu'il estoit, ne laissa de passer pour vrai entre beaucoup, à cause de l'assurance que les menteurs lui donnoient, et aussi qu'on le désiroit, pour estre cest homme assez mal voulu du peuple : tellement que, sur ceste nouvelle, on fist ce jour, à Paris, un Chancelier aussi bien qu'un Roi de la Febve ».

57. *M.-J.*, t. IX, p. 55 (citant René Benoist) : « ce peuple est si malheureux qu'il veult estre trompé ».

cerveau du peuple »⁵⁸. Comme, dans de nombreux libelles qu'il a lus, le mémorialiste décrit les effets de l'information à travers la métaphore du poison et du remède⁵⁹ ; nous notons, par exemple un peu plus loin, qu'« en cest an 1592, la paix, le commerce, le voiage de Romme, la conversion du Roy, les Estats, l'élection d'un Roy Catholique, et autres amusefous, entretindrent les pauvres patiens de Paris en quelque espérance de guairison »⁶⁰. S'il perçoit donc bien un effet direct de la propagande (dans l'endormissement du peuple), il cerne aussi les limites des effets à travers l'idée de tempérament qui domine tout un imaginaire médical à l'époque⁶¹ et s'appuie pour cela sur l'idée forte d'une hiérarchie sociale qui lui permet de réfléchir à des effets différenciés du message sur les diverses parties du corps social. Pour lui, la « superstition [...] n'a vogue qu'entre les ignorans et quelques femmelettes simples et idiots, ou vieilles radotantes »⁶². Il développe ailleurs une critique forte de la versatilité du peuple au gré des nouvelles qu'il reçoit :

Le vendredi 14^e [août 1609], j'ay acheté la Response faite par Coiffeteau à l'Apologie dernière de la Cène, du ministre Du Moulin, imprimée nouvellement ici, in-8^o, par François Huby : plus farcy d'injures que de bonnes raisons ; brief, d'une part et d'autre, ce sont esprits du peuple (que Tacite appelle), tout bouffis de mesdisances et propos insolens, mais qui n'ont rien autre que le bec, langues qui ne cessent, esprits qui ne bougent. Il m'a cousté, relié en parchemin treize sols.

Ce jour, il estoit bruit, par tout Paris, d'un enfant né en Babilone, qu'on disoit estre l'Antechrist : duquel le Roy avoit eu advis par le Grand Maistre de Malte. Il estoit plus grand beaucoup que le commun des autres enfans, avoit des dents de chat. Au bout des huict jours qu'il avoit esté né, avoit parlé et dit des choses merveilleuses ; faisoit jà pleuvoir la manne du ciel, avec beaucoup d'autres signes et prodiges, et estoit suivi

58. *M.-J.*, t. V, p. 45.

59. Martial Martin, « Portrait de l'orateur en alchimiste : Le Discours hermétique et l'écriture satyrique sous la Ligue (1584-1598) », *La Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 21/2, 2003. On pourra rapprocher cet imaginaire du catholicon de la pensée du pharmakon, aujourd'hui, chez quelqu'un comme Bernard Stiegler.

60. *M.-J.*, t. V, p. 200.

61. Qu'on ne confond pas avec la science ou l'usage contemporains de la médecine.

62. *M.-J.*, t. IX, p. 287.

de beaucoup de peuple. Toutes ces fadèzes et faux bruits estoient creus de léger par la Commune, qui est prompte à recueillir et ramasser toutes nouvelles surtout les fascheuses (dit Tacite), tenant tous rapports pour véritables et assurees choses. Cicéron, en son Plaidoyer pour Roscius, dit que le peuple juge de plusieurs choses légèrement, par opinion, de peu selon vérité.

On tient que le bransle fust donné à ceste fausse nouvelle, sur le bruit qui couroit que, le dimanche d'après, se devoit vendre à Charanton l'Apologie du Roy d'Angleterre, en françois, qui appelle le Pape l'*Antechrist*.⁶³

Au mouvement qui anime le peuple, L'Estoile oppose la permanence d'une hiérarchie sociale : le simple rappel d'un ordre fixe semble guérir la société des fièvres populaires. Face à l'influçabilité des plus faibles s'érige la garantie de l'inflexibilité de la « *sanior pars* ». Cette vision stricte de la coupure des publics engage un régime spécifique de la véridicité.

L'Estoile oppose parfois aux titres des occasionnels se référant à la vérité une cinglante ironie⁶⁴ : non, le vrai n'est pas du côté de ceux qui s'en réclament, mais il implique la relation des anciens, l'écho de phénomènes semblables et surtout le témoignage direct. Comme les titres de libelles largement cités par L'Estoile, les nouvelles orales mettent en scène des figures d'intermédiaires vers la vérité, qui ne sont plus allégoriques mais correspondent de plus en plus nettement à des formes de « leadership d'opinion », comme si l'effet devait passer par une influence personnelle.

C'est, donc, principalement les réseaux d'amitié, à la cour comme au palais, qui constitueront les garants de la vérité dans la diffusion de l'information : relatant, en mai 1609, les « diableries et meschans tours » d'un « prestre sorcier, natif de Valongnes », L'Estoile développe précisément un récit parce qu'il est « assuré pour véritable à un [s]ien ami par M. Le Bret, Advocat du Roy »⁶⁵. Le témoignage porté ou reporté par l'ami prendra la forme d'une scène⁶⁶ ; et, souvent au centre

63. *M.-J.*, t. IX, p. 333-334.

64. « "discours miraculeux et véritable" (c'est-à-dire sot et fabuleux) » (*M.-J.*, t. IX, p. 244 ; cf. t. IX, p. 277).

65. *M.-J.*, t. IX, p. 270 ; cf. t. X, p. 84.

66. *M.-J.*, t. IX, p. 198-199.

de la scène, nous retrouverons le roi lui-même confronté à un personnel variable – courtisans, ambassadeurs, petit peuple. Il s'agit fréquemment d'un cadre propice à la « rencontre », au bon mot, qui constitue comme le modèle d'une certaine « liberté Française de parler »⁶⁷. D'une certaine manière, ce modèle constitue pour le mémorialiste comme un crible capable de séparer le vrai du faux ; autrement dit, la nouvelle vraie doit se plier à la forme de la « rencontre ».

Parmi les multiples scènes, un type est particulièrement privilégié par L'Estoile qui en souligne souvent d'abord le caractère fabuleux pour finalement assurer de sa vérité : c'est la confrontation entre Henri IV et un représentant du pauvre peuple, comme dans ce cas particulier :

On faisoit en ce temps [juin 1598] à Paris un conte plaisant, réputé fabuleux au commencement, mais qui enfin fut avéré pour véritable, d'ung pauvre homme que le Roy, en ce mois, trouva dans les bois Saint-Germain, qui menoit vendre une vache qu'il avoit pour paier la taille : lequel le Roy aiant pris plaisir d'arraisonner, voiant que ce pauvre bonhomme ne le connoissoit pas, *tira de sa bouche la quintessence des plaintes du pauvre peuple*, sur les tailles et impôts que journallement on lui mettoit sus. Et, pour lui en secouer davantage la bride, Sa Majesté lui dit qu'il falloit bien dire qu'on eust un meschant Roy, de tailler de ceste façon son pauvre peuple. « Si n'est-il des pires (ainsi qu'on dit), va respondre ce bonhomme tout à la bonne foy ; mais il a une belle Gabrielle qui le gratte, qui nous gaste tout ! » Le Roy, se prenant à rire, voiant sa naïfveté, lui fist donner douze escus, afin qu'il ne vendist point sa vache, et en fist le conte, le lendemain, à sa maistresse, lui disant que, pour l'amour d'elle, il lui avoit donné les douze escus.⁶⁸

Dans cette scénographie de la parole libre⁶⁹ semble se fonder un type tout à fait particulier de propagande « douce », ancrée dans une simplicité française et renforcée par la réputation bonhomme du roi ; celle-ci sait davantage que toutes les glorifications du règne s'immiscer dans l'imaginaire national.

67. *M.-J.*, t. III, p. 25-26.

68. *M.-J.*, t. VII, p. 123-124 ; cf. t. VII, p. 148 ou 232, t. IX, p. 241-242, 320 et 392.

69. Voir Michel Foucault, *Le Courage de la vérité*, Paris, Gallimard-Seuil, « Hautes études », 2009.

Pour conclure, les *Mémoires-journaux* de L'Estoile permettent de saisir très concrètement le mode d'articulation des différents moyens de communication (événements, discours publics, rumeurs, libelles...) dans le cadre des propagandes ligueuses puis royales telles qu'elles furent orchestrées dans la capitale de 1589 à 1610. La finalité de cette organisation parfois complexe est d'obtenir le plus grand effet possible sur le plus grand nombre, en s'appuyant clairement sur certaines attentes, conscientes ou non, des publics. L'efficacité de ces dispositifs en construction semble intriguer et amener les contemporains à théoriser cette question de la réception à travers les métaphores disponibles du poison, du boniment ou du théâtre de rue. La dramatisation des libelles ou des rumeurs semble être, en effet, essentielle en ce sens qu'elle programme, dans les comportements des personnages mis en scène (par exemple, le « petit peuple » face au roi), la réaction du récepteur du message comme pour s'en assurer. C'est aussi à travers le choix de certaines situations que s'instaure un rapport particulier au vrai, rapport primordial au processus de persuasion. Assurément, poser, comme nous y invitent les notes de L'Estoile, les questions de la vérité, de l'influence et de l'articulation des différents discours sociaux est fondamental pour l'analyse des littératures polémiques des XVI^e et XVII^e siècles ; très certainement aussi, l'ouverture à ces enjeux constitue-t-elle une opportunité pour les études littéraires dans leur ensemble.

Martial MARTIN
Université de Reims Champagne Ardennes (Troyes)